

ECHOS DU C.I.C.A.

Chats pigeons et nouveaux pauvres

L'ordre du jour de chaque réunion du CICA doit évidemment, dans le XVI^e comme ailleurs, représenter des centres d'intérêts variés, reflets des préoccupations effectives des habitants et des associations ...

Ainsi, l'un des thèmes retenus pour la réunion de juin était "la propreté dans le XVI^e" Bravo ... Était-il, pour autant, nécessaire de consacrer autant de temps, en début de séance, au moment où l'assistance est la plus nombreuse, à la stérilisation des pigeons et des chats ? Cette question a été à nouveau évoquée à la réunion d'octobre, à l'occasion de la demande d'un registre déposé en Mairie où seraient signalés les chats et les chiens perdus et retrouvés. Nous pensons qu'il est bon que toutes les associations s'expriment, qu'il est intéressant et utile que le Conseiller compétent donne des réponses précises. Mais peut-être serait-il bon de donner à chaque thème la place qu'il mérite.

Monsieur Borniche - Comité d'Action Logement - a évoqué, en juin, les problèmes insolubles du logement dans le 16^e, celui des employés des P et T, de la police, des instituteurs, des jeunes, etc... sans obtenir d'autre réponse qu'un constat d'impuissance.

Madame Papin - de l'Entraide d'Auteuil - a fait dans la séance d'octobre un bilan douloureux et tragique de l'activité de son association.

La faim dans le XVI^e, cela existe. Les assistantes sociales la rencontrent dans les écoles (où l'on découvre que si un seul des parents est au chômage, l'enfant peut bénéficier de la cantine scolaire, et qu'il en est exclu si les deux parents le sont ...).

Cela existe dans des chambres des 6^e où se cache une dignité qui la rend plus difficile à découvrir et à secourir.

L'assistance a regretté l'indifférence - mais peut-être est-ce simplement de l'ignorance - des 180.000 habitants du XVI^e qui auraient, sans doute, la possibilité de prendre à coeur ce problème et de le résoudre, au moins partiellement. Certains le font : le Hameau, l'Entraide d'Auteuil, d'autres.

Nous souhaitons que la commission que la Mairie du 16^e doit mettre en place, aboutisse, au plus tôt à des propositions concrètes. En attendant, XVI^e Demain n'hésite pas à faire appel à ses adhérents, à leur générosité en leur demandant d'aider financièrement les associations qui font dans ce domaine un travail remarquablement efficace.

Quai Debilly

Vous vous souvenez de nos démarches et de nos propositions pour obtenir qu'il devienne plus agréable aux promeneurs. Un premier succès nous a été annoncé au cours de la même séance du CICA, par M. Flesselles, adjoint à l'urbanisme, à la suite de ses démarches auprès des services de la Ville. Des bancs sont déjà installés. Allez les découvrir et goûter la beauté et le calme de ce bord de Seine que l'automne transfigure.

Le chauffage urbain dans le XVI^e

La Centrale géothermique de la Porte d'Auteuil a été inaugurée le 9.10.84, quai St Exupéry.

Evènement important : le forage, près de 2.000 m de profondeur dans le Dogger, peut fournir 200 à 220 m³/heure d'eau chaude à 60°.

Environ 7.500 logements (H.L.M., U.A.P., R.I.V.P.) 2 lycées, 1 institut universitaire, un hôpital, un dépôt de la R.A.T.P. sont ou vont être chauffés par cette source de chaleur naturelle, et non polluante, qui économisera 760.000 TEP = tonnes équivalent pétrole.

La petite Centrale de production implantée sur les terrains d'éducation physique de la Ville de Paris, abrite sur 3 étages au dessous du niveau du sol :

- deux puits : l'un prélève l'eau chaude, l'autre la renvoie après usage dans sa formation géologique d'origine,
- la centrale de production : pompes, échangeurs, réservoirs, le tout entièrement automatisé,
- le réseau de distribution.

Un coloriste a heureusement fait vivre toute cette installation. Peu de bruit et une rigoureuse netteté : la machinerie est dotée de silencieux et de plaques d'isolation acoustique. Un mur anti-bruit a été construit pour protéger les immeubles voisins dont les habitants s'étaient inquiétés pendant la durée des travaux. Le terrain de sports a été remis en état. Le seul tennis de la M.J.C. qui existait avant les travaux a été complété par 3 courts nouveaux mis à la disposition des habitants et des associations (pour leur utilisation, s'adresser à l'O.M.S.).

Le chauffage de la Maison de la Radio, plus ancien de quelques années et qui, lui, ne possédait pas de puit de retour - ignorance des textes ou passe-droit - est désormais branché sur cette même exploitation de la Porte de St Cloud.

L'AFFICHAGE ASSOCIATIF DANS LE XVI^e

La direction de la Section locale d'architecture, à la Mairie du XVI^e a fait poser, au cours de ces dernières semaines, les panneaux d'expression associative, prévus par la Mairie de Paris et dont la liste avait été proposée par le Conseil d'Arrondissement.

Ce sont des tableaux blancs, 1 m 27 x 2 m 05. Une inscription "Ville de Paris" en indique l'usage.

Ils vont être laissés libres à l'utilisation pendant une période d'essai de six mois.

Il revient maintenant aux associations de les utiliser, de s'y exprimer et, éventuellement, de proposer des mesures pour qu'ils soient protégés et leur soient réservés exclusivement. XVI^e Demain a réuni les associations de l'arrondissement qui s'y intéressent. Elle se sont réparties la surveillance des panneaux. Elles en feront la publicité. Elles noteront, photographieront

(... supprimeront ? ...) l'affichage sauvage (commercial, politique, etc...) Un bilan fait à fin décembre et sans doute des propositions pourront déjà à cette date être communiquées à Monsieur J.L. Morlé, adjoint chargé de la vie associative.

Il serait regrettable que ce moyen d'expression que beaucoup d'habitants et d'associations de tout Paris ont réclamé, ne serve pas réellement ou soit détourné de son but.

Voici, à nouveau, la liste des emplacements choisis. Les associations peuvent, dès à présent, y afficher tous documents qui paraîtront intéresser les habitants de l'arrondissement :

- P.M.I. 5 et 7 rue Bois-le-Vent
- Piscine Henri de Montherlant
- Crèche : 130 rue de Longchamp
- Marché Mesnil - St Didier
- Crèche 78 rue Lauriston
- Piscine d'Auteuil

B. d. Lannes

- Gymnase rue des Bauches
- Ilot Gros-Boulaivilliers
- Crèche rue Adrien Hébrard
- Bibliothèque 22 rue Musset
- Rue Pierre de Coubertin Stade
- Fronton de Paris Quai St Exupéry
- Réservoir d'eau de Passy rue Copernic
- Usine élévatoire 95 avenue de Versailles 77
- Piscine Molitor
- Mairie du 16^e

*rue P. Valéry
Prosper*

Lauriston

LE NOUVEAU STATUT DE PARIS Comment il se vit dans le 16^e

Le Conseil d'arrondissement, depuis la loi P.L.M., délibère de l'implantation et des programmes d'aménagement des équipements qui se trouvent dans les limites de l'arrondissement et qui sont destinés principalement à ses habitants.

Le Conseil est chargé de leur gestion et s'est vu transférer les fonds nécessaires pour en supporter les dépenses de fonctionnement - à l'exclusion des frais de personnel et des frais financiers. C'est donc un des postes importants du budget géré par le Maire de l'arrondissement. On peut s'étonner que ce budget soit si limité : pas tout à fait 900.000 Frs (B.M.O. du 22.3.84, séances des 16 et 20.12.83) soit 5 Frs par habitant. Le montant des finances dont dispose une Mairie n'est-il pas une des mesures de son pouvoir réel ?

Nous tenons à votre disposition la liste détaillée des équipements transférés à notre arrondissement. Sachez que dans le domaine social, il s'agit de 6 crèches collectives et de la crèche familiale 128 rue de Longchamp, pour les jardins et espaces verts (quand leur superficie est inférieure à un hectare), 20 squares, jardins et jardinets sont concernés, pour la jeunesse et les sports, seule la Dalle d'Auteuil lui a été transférée.

A nos questions, il a été répondu que les autres équipements sportifs étant fréquentés par des usagers extérieurs à l'arrondissement, leur prise en charge dépendait de la Ville de Paris.

Enfin, 2 consultations de protection maternelle et infantile sont gérées à l'échelon de l'arrondissement.

La Mairie d'arrondissement pourra-t-elle gérer davantage d'équipements ? Et cette liste est-elle susceptible d'évoluer ?

Le pouvoir d'informer, la possibilité de s'informer ont été réellement transférés aux Maires d'arrondissement. Par l'intermédiaire des C.I.C.A., les associations pourraient obtenir une réponse à ces questions.

ENTENDU DANS LE "52"

Le 52 est arrêté à un feu de circulation.

- "Papa, ça passe au vert, on va partir ...

Le 52 démarre effectivement.

- "Et quand c'est jaune, c'est quoi ?

- "C'est que ça va passer au rouge, alors, tu fonces" ...

Papa se plaindra sans doute de la disparition des cours d'instruction civique à l'école ...

Et "XVI^e Demain" de rêver à une communauté où les règlements seraient inutiles ... ou réellement appliqués ...

LA SECURITE

Elle est devenue le souci n° 1 des Parisiens. XVI^e Demain participe aux travaux du Comité de Sécurité du 16^e, mise en place dans tous les arrondissements, à la demande du Maire de Paris. Ce Comité, après plusieurs mois de travail, vient de diffuser un "Livre Blanc" qui étudie l'insécurité dans le 16^e, les moyens de protection. Elle y formule 20 propositions.

- 1°) Recensement de points de distribution de brochures officielles.
- 2°) Utilisation des journaux lumineux,
- 3°) Information des parents,
- 4°) Confection d'affichettes à placer sur les vitrines des commerçants,
- 5°) Efforts de concertation avec la police,
- 6°) Attribution de récompenses pour les actes de courage,
- 7°) Création d'un groupe de travail pour la sécurité aux abords du Parc des Princes,
- 8°) Une équipe de prévention spécialisée pour les jeunes de la rue dans le XVI^e,
- 9°) Sécurité dans les résidences des personnes âgées,
- 10°) Inciter les personnes âgées à ouvrir un compte bancaire,
- 11°) Installation de système de Téléalarme,
- 12°) Pose de ralentisseurs sur la chaussée aux abords des écoles,
- 13°) Pose de protections devant les vitrines de certains commerçants,
- 14°) Poursuite des actions à l'encontre de la prostitution,
- 15°) Contrôle des nomades,
- 16°) Augmentation de l'effectif des agents contractuels à la sortie des écoles,
- 17°) Utilisation des "Pervenches" comme "ilotières",
- 18°) Fourniture de matériels performants aux Commissariats,
- 19°) Rénovation ou construction d'un Commissariat de voie publique,
- 20°) Procurer des logements dans l'arrondissement aux policiers.

Plusieurs d'entre elles sont simples et financièrement faciles à mettre en oeuvre. D'autres exigent une concertation et des financements plus importants. Toutes seraient certainement utiles.

Ce Livre Blanc peut être obtenu ou consulté à la Mairie du 16^e, auprès de Monsieur Alain Brasseur, adjoint chargé de la Sécurité.

LES HANDICAPES MOTEURS à PARIS : Pour un plan d'accessibilité.

Notre lettre n° 18 de juin 1980 a déjà évoqué l'accessibilité des lieux publics aux handicapés moteurs, une de nos préoccupations depuis la loi d'orientation de 1975 et les décrets de 1978, dont l'application semblait ralentie.

La question des "bateaux" aux passages zébrés et celle des obstacles sur les trottoirs ont été particulièrement suivies, tandis qu'en ce qui concerne les édifices ouverts au public, nous envisagions un "Plan d'accessibilité" pour notre arrondissement.

Mais ce projet ne pouvait être poursuivi sans la collaboration active des associations spécialisées oeuvrant à une tout autre échelle.

Déjà les administrations des Affaires sociales et du Tourisme, membres du "Comité National français de liaison pour la réadaptation des handicapés" (CNFLRH) ont publié en mai 1984 un remarquable guide national sous le titre "Touristes quand même" (1).

Bien que trente départements seulement, presque tous frontaliers, y soient représentés, il apporte l'espoir d'une édition couvrant l'ensemble du territoire, et notamment Paris et sa région.

Dix-huit villes ont déjà publié un plan ou un guide d'accessibilité, mais nous n'avons trouvé pour Paris qu'une brochure ... éditée à Londres, et des documents fragmentaires dont l'exploitation dépend du Comité de Coordination mis en place à l'Hôtel de Ville.

Il serait injuste de ne pas signaler le Guide hôtelier "Où ferons-nous étape ?" édité l'année dernière par l'Association des Paralysés de France (2) citant 555 communes dans tous les départements, et 1983 a vu paraître, d'autre part, le "Guide des Transports pour les personnes à mobilité réduite" du Ministère des Transports (3), parrain aussi du "Guide des Autoroutes" (4) et de ceux du "Voyageur SNCF" (5) et des Aéroports de Paris (6) qui voient passer chaque année 50.000 passagers en chaise roulante.

Notre Association, ayant recueilli par ailleurs auprès de la Municipalité de Turin des documents particulièrement réussis : "Guida all'accessibilità urbana" et carte en couleurs du Centre-Ville, a pris un contact positif avec le service qualifié de la Ville (D.A.S.S.) pour étudier de tels documents pour Paris.

-
- (1) Secrétariat d'Etat chargé du Tourisme
17 rue de l'ingénieur Keller 75740 PARIS Cedex 15
 - (2) Association des Paralysés de France
22 rue du Père Guérin 75013 PARIS
 - (3) Comité de liaison pour le transport des personnes handicapées
55 avenue Kléber 75784 PARIS
 - (4) Service du Contrôle des Autoroutes
B.P. 70 69672 BRON Cedex
 - (5) Supplément au Guide pratique du voyageur
SNCF sans adresse
 - (6) Aéroport de Paris - Relations publiques.
-

LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT

16è ACCUEIL INFORMATION (167 av. Victor Hugo) vous rappelle les horaires et lieux de ses permanences d'information :

- INNO-PASSY : mardi 10 à 12 h
jeudi 10 à 12 h
vendredi 17 à 19 h 30
- CENTRE COMMERCIAL ST-DIDIER :
lundi 17 à 19 h
mercredi 10 à 12 h
vendredi 10 à 12 h
- EUROMARCHE AUTEUIL :
mardi 15 à 17 h
vendredi 10 à 12 h
- 167 av. Victor-Hugo :
mercredi 10 à 12 h
" 14.30 à 16 h 30

et invite ceux qui arrivent dans le 16è .. ceux qui sont isolés ... ceux qui cherchent des amis

à une JOURNEE d'ACCUEIL le samedi 17 NOVEMBRE

au programme : Promenade-Conférence "Des Mairies de Passy à la Mairie du XVIè" découverte du vieux village de Passy, son histoire et ses coins secrets (rendez-vous : 15 h précises 43 rue Raynouard).

Pot d'accueil à la Mairie du XVIè,
Hall des Mariages : de 16 h 30 à 18 h.

S.O.S. URGENCES MAMAN (56 rue de Passy tél. 647 89 98 -)

Permanences : lundi, mercredi, jeudi de 14 h à 18 h)

EMBAUCHE des permanentes téléphonistes et des familles d'accueil. Que vous est-il demandé ? - De consacrer une journée par mois, soit à tenir une permanence téléphonique, soit à effectuer une garde d'enfant chez vous ou chez lui. Ce geste si simple permet de rendre de petits services et, pour les cas plus sérieux, d'aider les familles à chercher une solution durable. Cette association de mères de famille bénévoles est disponible pour la garde d'un ou plusieurs enfants, tous les jours sauf week-end et vacances scolaires. Pour tous renseignements s'adresser aux permanences.

Quelques renseignements utiles :

Il est encore temps d'inscrire vos enfants de 10 à 13 ans à l'ECOLE D'ATHLETISME du STADE FRANCAIS. Les séances ont lieu :

- le mercredi de 14 h 30 à 16 h au Stade G. HEBERT 10 Bd. Murat.

Renseignements :

Bureau de la section athlétisme, Centre GEO ANDRE, après 18 h
2 rue du Cdt Guilbaud Tél. 651 03 9L

SERVICE D'ACCUEIL à DOMICILE DE LA SECURITE SOCIALE : les assurés sociaux du 16è qui seraient dans l'impossibilité de se déplacer par suite de maladie, peuvent faire appel à un agent d'accueil à domicile qui viendra les renseigner et les conseiller en matière d'assurance maladie et d'aide sociale ou, éventuellement, recueillir les dossiers. Téléphone : 285 40 93.

Le CENTRE CEPHALE est un centre de soins pour personnes âgées présentant des difficultés d'ordre psychologique pour leur maintien à domicile. Son équipe est présente de 13 h à 19 h du lundi au samedi inclus - 74 bd. du Montparnasse
Tél. 321 34 35.